

Etude paysagère pour l'implantation de serres multichapelles,

lieu dit le Pô, Allonnes (49650)

IMPLANTATION DU PROJET SUR LA COMMUNE (ANNEXE 1)

Les 3 serres multichapelles seront implantées au Sud-Ouest de la commune d'Allonnes, lieu-dit « Le Pô ». Leurs surfaces respectives seront de 20 050 m², 6 440 m² et 12 672 m², soit une surface totale de 39162 m².

Il y a actuellement 4 implantations de serres de même type sur la commune :

- 1 au Nord Ouest, à 1,2 km du projet à vol d'oiseau.
- 2 au sud-est du village, à 3,5 et 3,9 km du projet à vol d'oiseau.
- 1 petite serre à 1 km du projet, invisible depuis le site du projet.

INTÉGRATION PAYSAGÈRE DU PROJET (ANNEXE 2)

Les parcelles où seront construites les serres se trouvent au sein d'une zone d'exploitation maraîchère. Au cœur des parcelles, les voies de circulation sont des chemins ou voies carrossables non revêtues, utilisées uniquement pour l'accès aux champs.

Des haies sont déjà présentes autour des parcelles du projet et seront complétées par des haies destinées à renforcer l'intégration paysagère de ces constructions.

A l'ouest, la parcelle est bordée de champs et à distance de toute habitation. Une petite zone industrielle se trouve à environ 400 m de ces futures serres.

Au Nord, à plus de 300 m à vol d'oiseau, se trouvent des zones d'habitation peu denses. Des zones industrielles et commerciales sont implantées le long de la D10 à plus de 600 m.

A l'est, au voisinage direct de la parcelle se trouve un camping. Les clôtures en bois occultantes et haies de persistants de plus de 5 m de haut qui l'entourent ferment la vue sur le paysage alentour depuis ce camping.

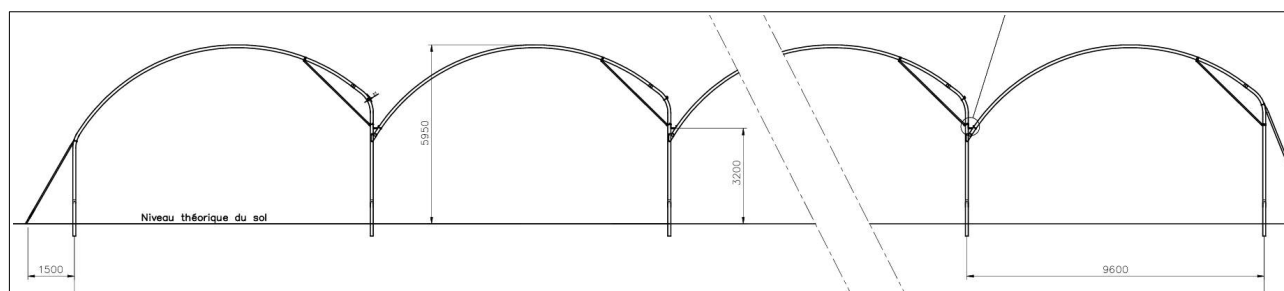
Quelques maisons se trouvent le long de la route du Pô, à proximité des parcelles où seront construites les serres. C'est une route secondaire peu fréquentée, à part par ses habitants et les vacanciers du camping. Le fait que les serres soient installées à distance de la route (minimum 55 m) va minimiser leur impact visuel. Le renforcement des haie existantes et la plantation d'une nouvelle haie le long de la route vont limiter de manière importante la vue sur les serres. La conservation ou création de bandes enherbées va favoriser le maintien de la biodiversité sur ces parcelles.

De nombreux bois et haies bocagères parsèment la zone et masquent la vue sur le terrain d'implantation des nouvelles serres. Depuis la D10 au Nord et l'autoroute A85 qui se trouve à 550 m au Sud, les nombreuses haies forment un écran assez compact qui masque efficacement les vues sur le projet.

DESCRIPTION DES SERRES

Les serres sont des serres multichapelles de 9,6 m de large et 6 m de haut adossées les unes aux autres.

Exemple de serres multichapelles



Croquis d'une serre

Les bassins de rétention sont creusés dans le sol existant et enherbés. Ils reçoivent les eaux pluviales captées sur les serres. L'eau va se déverser progressivement dans les fossés communaux pour s'infiltrer. La végétation de type roseaux s'y installe petit à petit.

Cette eau n'est pas utilisée pour l'arrosage. Un forage préexistant situé au Nord Ouest de la parcelle sera utilisé à cet effet.



Exemple de bassin de rétention (photo prise sur un autre site)

PLAN DÉTAILLÉ DES 3 SERRES (ANNEXE 3)

L'annexe 3 présente le plan détaillé de chaque serre et leurs chemins d'accès empierrés. Elles sont entourées de haies champêtres permettant de les intégrer au paysage : une grande partie de haie est préexistante, mais 237 m de haie vont être renforcés pour être plus occultants, et une haie de 100 m va être plantée le long de la route du Pô pour masquer les serres.

Au pied de ces haies, des bandes enherbées de 5 m de large seront conservées ou créées pour favoriser l'accueil de la petite faune.

Une zone humide existante, proche de la serre 3, est préservée. Les bassins de rétention sont construits sur d'autres zones de la parcelle. Ils sont destinés à récupérer les eaux pluviales et sont reliées aux fossés communaux par les trop-pleins.

L'annexe 3bis présente les vues en coupes des ces serres avec chemin, bassin, haies, bandes enherbées.

VUES PROCHES ET ÉLOIGNÉES DES TERRAINS AVEC INTÉGRATION DES SERRES.

Des prises de vues ont été réalisées à distance et à proximité des futures serres. Les photos présentent le paysage en hiver. En été, les serres seront d'autant plus masquées que le feuillage sera présent. De plus, pour les haies à renforcer et la nouvelle haie, une majorité de végétaux persistants ont été sélectionnés pour masquer les serres en toute saison.

Carte de positionnement des prises de vues proches et éloignées du projet.



Points de vue 1 et 2 : arrivée vers le camping depuis la D10.



En arrivant de la D10 sur la route du Pô, on traverse une courte zone boisée avant d'arriver en vue de la clôture en claustras du camping.

Point de vue 1, photo ci-dessous :

Cette clôture sans valeur paysagère masque la vue depuis le camping vers la campagne alentour, hormis pour 2 mobilhome dont les fenêtres permettent de voir partiellement les champs en face.

Les futures serres ne sont pas en face de cette partie du camping. La serre 1 se trouve à 140 m à vol d'oiseau, et une haie la masque depuis cette zone. Il n'y a donc pas d'incidence du projet sur cette partie Nord du camping.



Point de vue 1 : vue sur la clôture du camping en arrivant sur la route du Pô. Les serres ne font pas face à cette clôture, mais se situent à plus de 140 m de cette zone.

Point de vue 2, photo ci-dessous :

Cette seconde photo est prise du même endroit que la précédente, en bordure de champ, tournée vers les parcelles. Depuis la route, les quelques arbres en bordure, dont un est visible à gauche de la photo, masquent cette vue sur les parcelles des futures serres.

Les serres se trouveront derrière les arbres que l'on voit au centre de la photo et la haie sera renforcée. Les serres ne seront donc pas visibles depuis cette partie du camping.



Point de vue 2 : vue sur les parcelles depuis le bord de la route face à la partie Nord du camping, en arrivant sur la route du Pô. Les serres se trouveront à 140 m à vol d'oiseau, derrière les arbres que l'on voit au milieu de la photo. Cette haie sera renforcée avec des persistants qui masqueront durablement les serres.



Point de vue 3, depuis l'entrée du camping



En avançant sur la route du Pô, on atteint l'entrée du camping. Cette entrée n'est pas paysagée. Les clôtures bois de la partie Nord du camping sont remplacées par une haie de thuyas de plus de 5 m de haut sur la partie sud. Cette haie masque totalement la vue sur les parcelles des serres depuis l'intérieur du camping.

La parcelle de la serre 1 se trouve face à cette haie de thuyas. La haie perpendiculaire à la route (*ligne verte*), qui sera renforcée, masquera efficacement le côté de la serre 1. Cette serre est, de plus, implantée avec un recul de 55 m par rapport à la route pour limiter son impact. Elle débutera après l'arbre visible tout à droite de la photo ci-dessous.

Le long de la route, une nouvelle haie composée principalement de persistants sera plantée (*ligne orange*). La serre sera ainsi complètement intégrée dans le paysage.

Actuellement



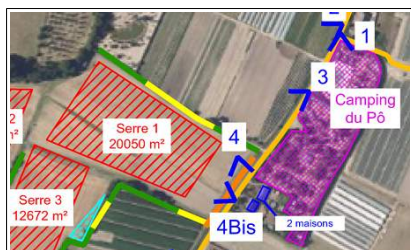
Avec plantation de haies champêtre variées majoritairement persistantes (arbres tiges, cépées, arbustes, bande enherbée) en version estivale.



On constate sur le photomontage ci-dessus que les plantations permettront de masquer les serres de façon efficace et ce d'autant plus que celles-ci ne sont pas face à l'entrée du camping.

L'impact de l'implantation de ces nouvelles serres sur le camping peut donc être jugé neutre grâce aux plantations effectuées.

Point de vue 4 : depuis la parcelle de la serre 1 vers les 2 maisons qui lui font face.



La photo est prise depuis l'entrée de la parcelle de la future serre 1. Cette parcelle se trouve face à la haie de thuyas du camping et à 2 maisons (*en bleu sur le plan ci-contre*).

La haie variée qui sera plantée en bordure de cette parcelle (*ligne orange*) permettra un masquage efficace de la serre depuis ces maisons. Une bande enherbée de 5 m de large (*hachures vertes sur la photo*) favorisera la biodiversité.

De plus, l'intégration paysagère du projet est optimisée avec l'implantation de la serre à 55 m de recul par rapport à la route.

Actuellement



Point de vue 4BIS : depuis les maisons vers la parcelle de la serre 1 qui leur fait face.



La photo est prise devant les maisons, en direction de la parcelle sur laquelle sera construite la serre 1.

La serre se trouvera à 55 m de la route (*zone blanche*). La haie qui sera plantée en bordure de route (*ligne orange*), qui sera doublée d'une bande enherbée (*zone verte*), masquera la vue sur la serre qui sera invisible du fait de son retrait par rapport à la route.

La haie constituée de persistants et semi persistants est variée, pas uniforme comme celle du camping. Elle respecte le paysage de bocage environnant.

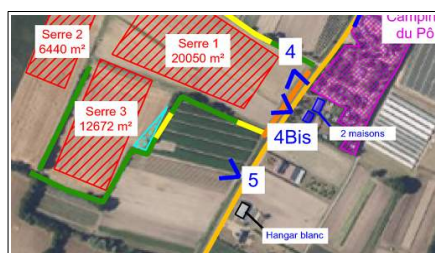
Actuellement :
En blanc, l'emplacement de la future serre, en vert, la bande enherbée et en orange l'implantation de la haie.



Après plantation de la haie :
la serre est trop éloignée pour être visible derrière la haie variée doublée d'une bande enherbée. Les arbrisseaux et plantes couvre sols viendront compléter la base de la haie et créer un abri pour la biodiversité.



Point de vue 5 sur les serres 1 et 3, depuis la route du Pô.



La serre 3 est située en retrait de la route, à 180 m. Une haie champêtre partielle est déjà présente (*ligne verte*). Elle sera renforcée sur 70 m (*ligne jaune*) afin de masquer efficacement la serre, avec des arbres persistants. La serre 1 se trouvera derrière la haie déjà présente (*visible sur la droite de la photo ci-dessous*)

Peu d'habitations se trouvent sur cette portion de la route. Elles seront peu impactées du fait du positionnement éloigné des serres et du renforcement des haies.

**Actuellement : en vert
l'emplacement des haies
actuelles derrière lesquelles
seront implantées les serres.
En jaune la zone de
plantations pour renforcer la
haie.**



**Avec plantation de haies
champêtre variées et
majoritairement
persistantes (arbres tiges,
cépées, arbustes) en
version estivale. On devine
les toitures des serres à
l'arrière de la haie.**



Point de vue 6 vers les emplacements des serres.



Depuis le sud de la route du Pô, plusieurs rangées de haies champêtres masquent la vue sur la parcelle où seront construites les serres.

La serre 3 est cachée par une première haie bien visible au centre de la photo et une seconde haie à l'arrière plan qui sera densifiée autour de la parcelle. La serre 1 est implantée derrière la haie que l'on devine après la parcelle suivante, plus loin que le hangar blanc. (le hangar blanc est indiqué sur le plan ci-contre et la photo ci-dessous.)

Compte tenu de la multitude de haies, depuis l'accès Sud de la route, l'impact de l'implantation de ces serres est minime.

Actuellement



Point de vue 7, depuis la zone industrielle au Nord Ouest.



Les différentes haies permettront de masquer totalement le projet depuis cette ruelle de la zone industrielle.

Depuis la D10, il est impossible de voir la parcelle où seront installées les serres. Il n'y a donc pas d'impact paysager pour les nombreux usagers de cette route départementale.

Actuellement



Point de vue 8, depuis l'Est du camping.



Cette route qui longe la partie Nord du camping est en sens unique, depuis la route du Pô vers la D10.

Les voitures qui y circulent sont donc dos au camping et ne peuvent avoir de vision vers les serres.

Seuls les piétons pourraient avoir une vision vers l'ouest, donc vers les futures serres mais la haie dense de thuyas du camping masque totalement les parcelles situées derrière.

Les serres seront donc totalement invisibles depuis ce point de vue mais également depuis la D10 plus au Nord, qui est la principale voie de circulation aux alentours.

Actuellement



PLAN DE PLANTATIONS

Le pré-diagnostic écologique de décembre 2024 recommandait une liste de végétaux et un exemple de séquence de plantation.

Nous proposons ici, selon ces recommandations, une haie composée de végétaux de différentes hauteurs (tige, cépée, arbustes), majoritairement persistants ou semi persistants :

- *Quercus robur* et *Quercus ilex* tous les 5 m. Pouvant atteindre plus de 10 m de haut et de large, ces arbres vont créer un écran haut efficace.

- arbustes persistants ou semi-persistants en alternance, pouvant atteindre entre 3 et 7m de haut : *Ligustrum vulgare*, *Carpinus betulus*, *Ilex aquifolium*

- à la base de la haie, on plante des vivaces et sous arbrisseaux pour favoriser la biodiversité, aider à l'installation de la petite faune : *Fragon*, *Rosa canina*, *hedera*, *vinca mayor*, *géranium macrorhizum*.

- autour des haies, sur 5 m de large, une bande enherbée est maintenue pour maintenir un espace conséquent pour la biodiversité.

Utiliser des végétaux persistants ou semi persistants présente 2 avantages :

- masquage des serres plus efficace en toute saison,
- limitation des feuilles mortes qui pénètrent dans les serres, présentant un risque de dévalorisation des productions et complication des récoltes.

